



RAPPORT D'ACTIVITE 2025 - 2026

PRESENTATION

A.P.E.

« Activités Physiques d'Entretien »

Créée en 1998

Cette section dépend juridiquement de l'Association Socio-Educative Mimizannaise, Association à but non lucratif, régie par la loi du 1^{er} juillet 1901.

Composition du bureau

(en place depuis janvier 2012 et renouvelable tous les ans)

Denise GAJAC

Responsable de la section

Marie-Claire LAGUE

Trésorière

Martine HARRIBEY

Secrétaire

Jean-Pierre GAJAC

Secrétaire

Membres associés :

Daniel SCHONBACHLER

Hervé ASSORE

RAPPORT MORAL

Cette section regroupe deux disciplines :

*** la randonnée pédestre, affiliée à la FFRP**

sous le n°03262

Encadrement : animateurs bénévoles

Daniel SCHONBACHLER et Hervé ASSORE

élaboration du calendrier des sorties, conduite et reconnaissance
des circuits

***la gymnastique d'entretien, affiliée à l'UFOLEP**

sous le n° 040184 002

Encadrement : 1 animatrice diplômée

Geneviève CHAZALY

titulaire du Brevet d'état d'éducateur sportif équivalence
animateur 1^{er} degré FFEPGV

dont les salaires sont gérés par le GROUPEMENT DES
EMPLOYEURS SPORT LANDES

Activités de l'année sportive

Programmées

- ◆ Randonnée : tous les jeudis après-midi de 14 h à 16 h
Où le matin en fonction de la météo
- ◆ Gymnastique : tous les lundis, mardis et vendredis matin
de 9 h à 10 h.
Lieu : gymnase, dojo, forum ou salle paroissiale
Interruption pendant les vacances scolaires.
- ◆ Balade à bicyclette
les mardis et samedis après-midi de 14 à 16 h
Lieu de rendez-vous le mardi : à la piscine,
 le samedi : au tennis couvert.

Participation inter-club et autres

- ◆ 9/10/25 Participation randonnée semaine bleue
- ◆ 11/10/25 Participation randonnée octobre rose
- ◆ 05/12/25 Organisation de la randonnée au profit du téléthon
- ◆ 26/3/25 randonnée départementale à ONESSE LACHARIE avec le SAPAL
- ◆ 21/5/25 randonnée interclubs à Mimizan à partir de la Maison Forestière de Leslurgues

25 juin 2025 : Randonnée gourmande autour du lac ayant été annulée – le repas préparé par Georges et Liliane a été servi à la Bergerie d'Aureilhan.

Un grand merci à eux deux ainsi qu'à Guy qui a participé à la mise en place.

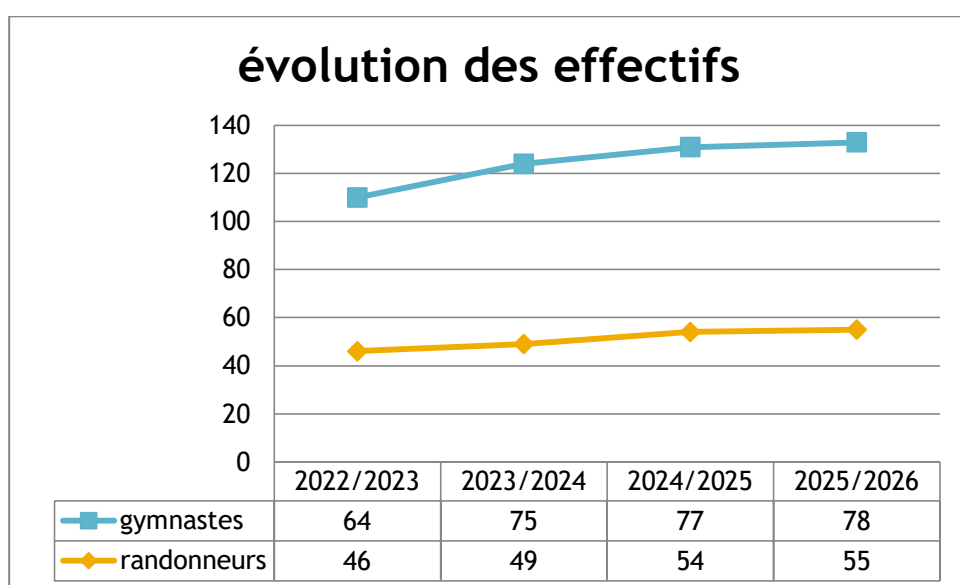


ADHERENTS : 106 -

55 randonneurs

78 gymnastes

- 27 adhérents cumulent ces deux activités.
- 8 adhérents participent aux sorties à vélo.



RAPPORT FINANCIER

anticipé

DEPENSES (*les postes les plus importants*)

❖ SALAIRE ET CHARGES DE L'ANIMATRICE 5 249.06 €

Geneviève a été rémunérée sur la base du taux horaire brut de 27 €

Nombre de cours assurés : 112 cours de septembre à début juillet.

2 cours ont été annulés les 23 et 26 juin (cf arrêté préfectoral canicule)

Le dédoublement des cours à la salle paroissiale a occasionné 14 heures supplémentaires durant la période de novembre à début mars.

Le Groupement des Employeurs Sport Landes gère les salaires et charges moyennant :

Frais d'adhésion : 60 € par an

Frais de gestion : 5 € par mois

❖ COUT des licences 3 830.05 €

FFRP : 1 789.55 €

30.85 € rando seule et 42.90 €, rando + vélo

UFOLEP : licence 26.50 € 2 040.50 €

❖ COTISATION reversée à l'ASEM 500.00 €

❖ FRAIS DE LOCATION 481.00 €

Location de la salle paroissiale à partir du 7/11 au 6/3/26
Soit 37 séances sur la base de 13 euros de l'heure

RECETTES

❖ ADHESIONS

10 528.00 €

Tarifs cotisations

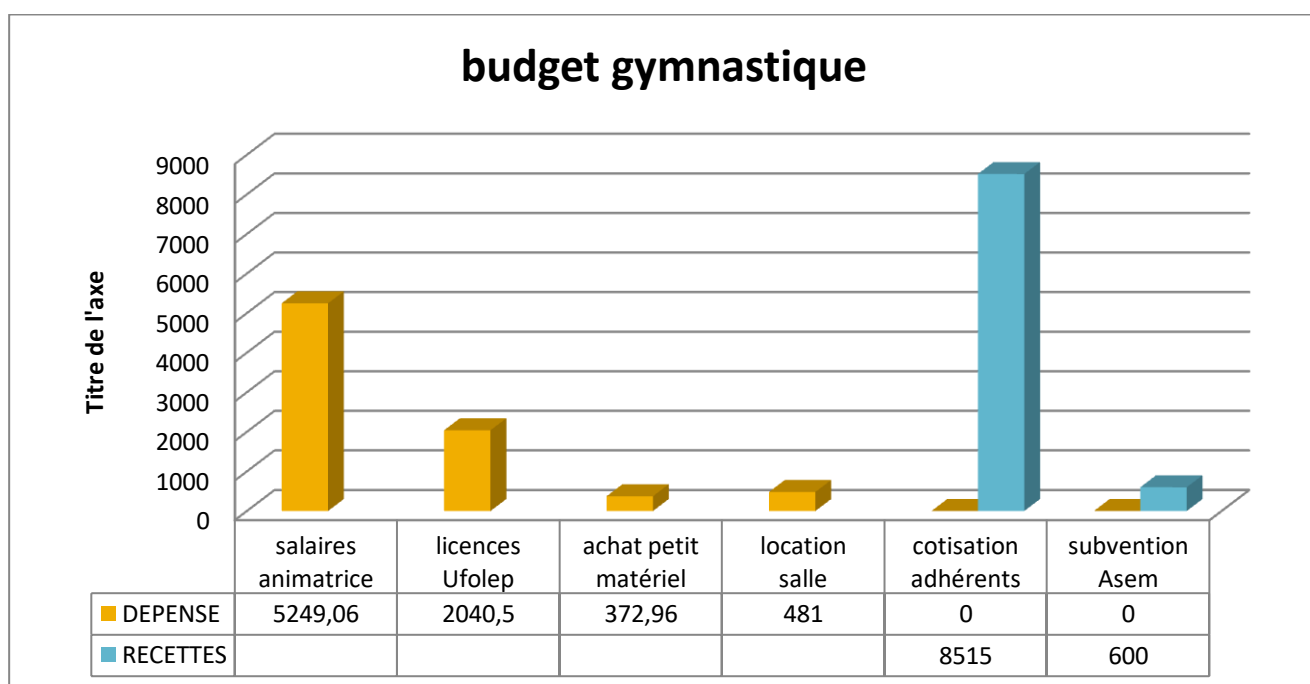
Gymnastes 110.00 €

Randonneurs 38.00 €

Pour ceux qui pratiquent 2 activités : 145.00 €

❖ SUBVENTION ASEM 2025

600.00 €



Compte d'exploitation 2025-2026

CHARGES		Montant	PRODUITS		Montant
	Charges d'exploitation			Produits d'exploitation	
60	Achat	-	70	Vente de produits finis	
	Achats non stockés				
	Fournitures non stockées	46.95		sorties bus	
	Equip. Pour gymnastique	372.96		Produits des sorties	
61	Services extérieurs		74	Subv. d'exploitation	
	location	481.00		Etat	
	Assurance			Région (s)	
	Documentation			ANS	
	Formation animateur			Département (s)	
62	Autres services extérieurs			Commune (s)	
	Rémunérations intermédiaires				
	Sorties bus			Organismes sociaux	-
	Déplac. Mission réception	214.79			
	Frais postaux	16.68		Fonds européens	
	Licences ufolep	2040.50		CNASEA (emplois aidés)	
	Licences FFRP	1789.55		CDRP	80.00
	Cotisations ASEM	500.00		subvention ASEM	600.00
	Divers : cadeaux	413.53			
	Frais bancaires		75	Autres produits de gestion courante	
63	impôts et taxes				-
64	Charges de personnel	5249.06		Cotisations adhérents	10 528.00
				Remboursement cotisations	
65	Autres charges gest. courante				
66	Charges financières	-	76	Produits financiers	-
67	Charges exceptionnelles		77	Produits exceptionnels	-
	Charges exercice antérieur	66.00			
68	Dotations aux amort. et provisions		78	Reprises sur amort. et provisions	
69	Impôts sur les sociétés	-	79	Transferts de charges	-
	TOTAL DES CHARGES	11191.02		TOTAL DES PRODUITS	11 208.00

Résultat de l'exercice	16.98 €
Résultat ex. Antérieur au 1/09/2025	4 110.10 €
Soit un excédent cumulé	4 907.08 €
Y compris subvention 2026 de 780.00 €	

Vote du budget

Questions diverses

Randonnées semaine du 1^{er} au 4 septembre 2026

Prévoir des bénévoles

Renouvellement du bureau

Madame GAJAC informe l'assemblée qu'elle met fin à son mandat de responsable APE



1ère sortie sur deux jours au Pic du Midi – Col d'Aspin -

PROCES VERBAL

ASSEMBLEE GENERALE DU 8/7/2026

Etaient présents :

Mme Annabel OLHASQUE représentant la municipalité

M. Jacques DASSIE président de l'ASEM

Une cinquantaine d'adhérents représentant la section
Gymnastique et randonnée.

Le budget présenté a été voté à l'unanimité et fait ressortir

Un résultat excédentaire de 16.98 euros

soit un excédent cumulé de 4 907.08 euros

(subvention 2026 comprise).

RENOUVELLEMENT DU BUREAU

Madame GAJAC responsable de la section est remplacée par
Nathalie SANCHEZ

Faute de candidature, La trésorerie et le secrétariat
continuerons d'être assurés respectivement par M. Claire
Lague et Martine Harribey.

FAIT A MIMIZAN LE 8 JUILLET 2026

